

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU 11 MARS 2026

11- Objet : VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE EXERCICE 2025 – BUDGET ANNEXE ZA – 702

N° Ordre : DE-021-2026

Rapporteur : Monsieur le Président de séance désigné pour l'approbation du CFU 2025

Nomenclature : 7.1.3 Finances locales-décisions budgétaires-compte administratif

L'an deux mille vingt-six, le 11 mars à 19h, le Conseil de la Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE était réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Lamontjoie, après convocation régulière du Président du 04 mars 2026, et sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Membres présents (39) :

Andiran : M. Lionel LABARTHE

Barbaste : Mme Valérie TONIN

Bruch : M. Alain LORENZELLI

Buzet-sur-Baïse : Mme Patricia CHENUIL et M. Jean-Louis MOLINIÉ

Calignac : Mme Stéphanie DAVID

Espiens : M. Serge LARROCHE

Feugarolles : M. Jean-François GARRABOS

Fieux : M. Joël AREVALILLO

Francescas : Mme Paulette LABORDE

Lamontjoie : M. Pascal BOUTAN

Lannes-Villeneuve de Mézin : M. Jacques ÉCHÉVÉRIA

Lasserre : M. Serge PERES

Lavardac : Mme Isabelle SALIS et MM. Ludovic BIASOTTO et Sébastien CRUSSIÈRE

Le Fréchou : M. André APPARITIO

Le Nomdieu : M. Jean-Pierre LUSSAGNET

Le Saumont : M. Jean-Louis LALAUE

Mézin : MM Jacques LAMBERT et Jean-Michel MANABÉRA

Moncaut : M. Francis MALISANI

Moncrabeau : M. Nicolas CHOISNEL

Montgaillard-en-Albret : -

Montagnac-sur-Auvignon : M. Jean-Louis TOLOT

Montesquieu : M. Alain POLO

Nérac : Mmes Laurence BERTHOUMIEU, Edith BUSQUET, Evelyne CASEROTTO et MM Hugues DAVID, Patrice DUFAU, Patrick GOLFIER, Nicolas LACOMBE,

Pompiéy : M. Jean-Pierre SUAREZ

Poudenas : -

Réaup-Lisse : M. Pascal LEGENDRE

Saint-Pé-Saint-Simon : M. Michel SABATHIER

Saint-Vincent-de-Lamontjoie : M. Daniel AIRODO

Sainte-Maure-de-Peyriac : -

Sos-Gueyze-Meylan : M. Didier SOUBIRON

Thouars-sur-Garonne : M. Christophe BESSIERES, suppléant

Vianne : Mme Laurence BENLLOCH

Xaintrailles : -

Membres absents ayant donné procuration (8) :

Mézin : Mme Dominique BOTTEON à M. Jacques LAMBERT

Montgaillard-en-Albret : M. Henri de COLOMBEL à M. Alain LORENZELLI

Nérac : Mme Stéphanie GARBAY à Mme Edith BUSQUET, Mme Mélanie SERRE-SOLANO à M. Hugues DAVID, M. Serge ARNAUNÉ à M. Patrick GOLFIER, M. Frédéric SANCHEZ à Mme Evelyne CASEROTTO

Poudenas : M. Jean de NADAILLAC à M. Nicolas LACOMBE

Xaintrailles : Mme Michèle AUTIPOUT à M. Jean-François GARRABOS

Membres absents excusés (1) :

Thouars-sur-Garonne : M. Jean-Pierre VICINI, suppléé par M. Christophe BESSIERES

Membres absents non excusés (5) :

Barbaste : M. Michel DAUNES

Lavardac : M. Georges BARBARA

Nérac : Mme Ana-Paula BES et M. Marc GELLY

Sainte-Maure-de-Peyriac : M. Thierry PLANTÉ

Secrétaire de séance : Jean-Louis Molinié a été élu secrétaire de séance à l'unanimité.

Nombre de conseillers

En exercice : 52

Présents : 39

Votants : 45 (retrait Président + son pouvoir)

Absents : 14

- Dont « pour » : 45

- Dont suppléé : 1

- Dont « contre » : 0

- Dont représentés : 8

- Dont abstention : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du compte financier unique (CFU) pour l'année 2025 ;

Vu la commission des finances, consultée sur le sujet le 2 mars 2026.

Selon les termes de l'article L.2121-14 du CGCT, « dans les séances où le compte financier unique est débattu, le conseil municipal élit son Président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion, mais il doit se retirer au moment du vote. » Ces dispositions s'appliquent également aux EPCI.

En conséquence, Monsieur le Président propose que M. Nicolas Choisnel soit désigné Président de séance pour le débat et le vote des Comptes Financiers Uniques 2025 du Budget Principal et des Budgets Annexes.

Monsieur le Président de séance présente le Compte Financier Unique 2025 du Budget Annexe ZA – 702 qui produit les résultats suivants :

DEPENSES RECETTES SOLDES (+ ou -)

Réalizations de l'exercice	Section de fonctionnement	220 263,68	219 120,08	-1 143,60
	Section d'investissement	48 942,23	187 189,14	138 246,91
Résultats reportés N-1	Report en section de fonctionnement (002) <i>(si déficit)</i>	503 854,28 <i>(si déficit)</i>	<i>(si excédent)</i>	-503 854,28
	Report en section d'investissement (001) <i>(si déficit)</i>	1 095 710,33 <i>(si déficit)</i>	<i>(si excédent)</i>	-1 095 710,33
Résultat de clôture	Section de fonctionnement	724 117,96	219 120,08	-504 997,88
	Section d'investissement	1 144 652,56	187 189,14	-957 463,42
	TOTAL	1 868 770,52	406 309,22	-1 462 461,30
Restes à réaliser à reporter en N+1	Section d'investissement	0,00	0,00	0,00
Résultats cumulés	Section de fonctionnement	724 117,96	219 120,08	-504 997,88
	Section d'investissement	1 144 652,56	187 189,14	-957 463,42
	TOTAL CUMULE	1 868 770,52	406 309,22	-1 462 461,30

Le Président, après avoir assisté à la présentation de ces éléments, quitte la séance avant que l'Assemblée procède au vote.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Considérant l'exposé du Président
Présidé par M. Choissnel
Après en avoir délibéré
DECIDE à l'unanimité

► **D'approuver** le Compte Financier Unique 2025 du Budget Annexe ZA – 702,

► **D'autoriser** Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,

A Nérac,

Alain Lorenzelli,
Président



Jean-Louis Molinié
Secrétaire de séance



Publication le : 24 MARS 2026